

Crise du COVID 19 – Communiqué de presse – 28/04/2020

Mesures de soutien aux entreprises & associations

Contexte

La crise du Coronavirus représente une période cruciale et inédite pour bon nombre d'entreprises, d'entrepreneurs et d'associations. Notre agence web et web marketing en lien depuis 2006 avec des centaines d'acteurs économiques de ce type ne pouvait rester insensible à cette situation.

Nous avons donc décidé après une première démarche d'assistance aux acteurs économiques aquitains ([voir l'article](#)) proposée à la fin mars 2020 de proposer une **démarche solidaire plus importante pour accompagner les entreprises & les associations dans la sortie de crise à venir.**

Principes de l'offre de soutien aux entreprises & associations

Si vous êtes ou représentez une entreprise ou une association **nous pouvons vous aider à profiter d'Internet & du web pour dynamiser ou redynamiser plus rapidement votre activité.** Le principe de cette **mesure de relance** est simple :

- Vous décidez de **créer un site Internet** ou de réaliser une **refonte** de votre site Internet entre le **20 avril 2020 et le 1er septembre 2020** avec l'aide de notre agence,
- Nous vous proposons **exceptionnellement de financer gracieusement pendant 12 mois l'hébergement, la sauvegarde, la sécurité et le nom de domaine associé à votre site web.**

Le montant de cette prestation, habituellement commercialisée **entre 292€ HT et 1060€ HT** suivant les caractéristiques des sites web, sera **pendant 12 mois financée entièrement et gracieusement par notre entreprise.** Le web et Internet sont des leviers puissants dont l'intérêt s'accroît au moment de la crise du COVID-19, c'est pourquoi **nous souhaitons aider les entreprises comme les associations à disposer d'un site Internet efficace, de qualité** dans les meilleurs délais. Les coûts de développement et d'exploitation d'un site web étant relativement élevés, nous avons décidé de mener une action solidaire en prenant à notre charge pendant 12 mois les coûts d'exploitation de votre site Internet !

Modalités pour bénéficier de l'offre

Pour bénéficier de cette offre, rien de plus simple :

1. **Accédez au formulaire :**
<https://www.natural-net.fr/blog-agence-web/2020/04/28/mesures-de-soutien-aux-entreprises-associations-crise-covid-19.html#offre>
2. **Remplissez le formulaire,**
3. **Nous vous contacterons dans les meilleurs délais pour initier notre collaboration.**

En savoir plus sur notre agence : <https://www.natural-net.fr/>

Contact presse : Eric Emery - 05.56.17.75.19. - contact@natural-net.fr